



PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 16 mai 2023 à 17 h 31 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Achille Cifelli, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant et Louise Lortie, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

les conseillers Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché et Claude Larochelle sont absents;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
M. Frédéric Cossette, directeur général adjoint - développement, maintien et entretien des infrastructures;  
Mme Scarlett Van Blaeren, directrice générale adjointe - développement et aménagement du territoire;  
Me Valérie Tremblay, greffière.

---

À la demande de la présidente du conseil, la greffière mentionne que les avis de convocation ont été valablement notifiés à tous les membres du conseil par un moyen technologique.

---

**CM-20230516-467**

APPROBATION - ENTENTE DE CONSTRUCTION - 9316-5363  
QUÉBEC INC., AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT  
MÉTROPOLITAIN ET SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE  
MONTREAL

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis  
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente de construction à intervenir entre la Ville de Laval, 9316-5363 Québec inc., l'Autorité régionale de transport métropolitain et la Société de transport de Montréal pour la construction d'un tunnel piétonnier permettant l'accès public à la station de métro Montmorency;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à



signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2023-2275)

CM-20230516-468

TERMINAISON D'EMPLOI

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne  
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

de mettre fin à l'emploi de l'employé identifié dans la pièce jointe au présent sommaire décisionnel, et ce, conformément à la recommandation du Service des ressources humaines et au rapport du comité exécutif.

ADOPTÉ

(SD-2023-2343)

CM-20230516-469

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - DIRECTION GÉNÉRALE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib  
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant la Direction générale, soit:

la modification du poste d'adjointe au directeur général (0001), en un poste de directrice générale associée;

code budgétaire: 12101-130100-111110;

la réaffectation de Mme Martine Lachambre du poste d'adjointe au directeur général (0001) au poste de directrice générale associée, et ce, au salaire mentionné au rapport du Service des ressources humaines joint au sommaire décisionnel;

code budgétaire: 12101-130100-111110;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;



le remplacement de l'organigramme concerné.

ADOPTÉ

(SD-2023-2391)

**CM-20230516-470**

NOMINATION - DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE -  
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICES DE PROXIMITÉ -  
DIRECTION GÉNÉRALE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules  
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Josée Bédard au poste de directrice générale adjointe - sécurité publique et services de proximité à la Direction générale, avec une période de probation de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel, aux recueils des conditions de travail et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville la convention d'emploi.

ADOPTÉ

(SD-2023-2385)

**CM-20230516-471**

RECUEILS DES CONDITIONS DE TRAVAIL - POLITIQUE DE  
RÉMUNÉRATION ET D'ADMINISTRATION DES SALAIRES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib  
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le Recueil des conditions de travail des directeurs généraux adjoints et du directeur général associé;

d'approuver les modifications apportées au Recueil des conditions de travail du personnel de direction et à la Politique de rémunération et d'administration des salaires du personnel de direction contenues au rapport du Service des ressources humaines joint au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-2442)



CM-20230516-472

VENTE - TRUDEL STUDIOS INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli  
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu:

de vendre à Trudel Studios inc., ses représentants, successeurs ou ayants droit, le lot 6 519 773 du cadastre du Québec, d'une superficie de 200 630,2 mètres carrés, pour la somme de 32 101 000 \$, les frais notariés et de radiation, s'il y a lieu, étant à la charge de l'acquéreur, le tout selon les conditions mentionnées dans la promesse d'achat;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

La conseillère Louise Lortie demande que le procès-verbal fasse mention de sa dissidence.

ADOPTÉ

(SD-2023-2112)

CM-20230516-473

AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois  
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour le projet «Construction d'un poste de gendarmerie dans l'ouest de la Ville» afin que celui-ci passe de 62 810 800 \$ à 64 149 400 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1888)

CM-20230516-474

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE  
CONTRAT SP-30084



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois  
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 1 465 931,25 \$ pour la bonification du contrat SP-30084 relatif aux travaux de construction du poste de gendarmerie de l'ouest.

ADOPTÉ

(SD-2023-1888)

CM-20230516-475

DÉPENSE - BONIFICATION DU CONTRAT SP-30084

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant  
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser une dépense pour la bonification n'excédant pas 1 465 931,25 \$ et pour tout avenant requis dans le cadre de la bonification des travaux de construction du poste de gendarmerie de l'ouest.

ADOPTÉ

(SD-2023-1888)

CM-20230516-476

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13007

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ainsi que les changements apportés au Règlement numéro L-13007 soumis pour adoption, sans changer l'objet du projet de règlement déposé lors d'une séance antérieure;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis  
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu:

d'adopter le Règlement numéro L-13007 concernant l'exploitation et l'utilisation de flottes de trottinettes électriques.

Un débat s'engage.

La conseillère Louise Lortie demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 14 en faveur et de 1 contre:



M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Achille Cifelli, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

la conseillère Louise Lortie se prononce contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2023-1474)

Les discussions sur le point 3.11 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CM-20230516-477

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13022

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13022 concernant l'organisation administrative de la Ville de Laval.

(SD-2023-2479)

CM-20230516-478

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13022

La conseillère Christine Poirier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13022 concernant l'organisation administrative de la Ville de Laval.

(SD-2023-2479)

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Jimmy St-Germain  
Vente du lot 6 519 773 du cadastre du Québec – obligations et pénalités – majoration selon l’inflation – méthodologie utilisée pour déterminer la valeur marchande

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de la question transmise par le citoyen souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Jonathan Tremblay  
Vente du lot 6 519 773 du cadastre du Québec – valeur marchande du terrain – modification au processus référendaire – disponibilité des infrastructures sur le lot



---

---

À 18 h 26, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

---

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil

---

Me Valérie Tremblay, greffière